

La brigade des pompiers de Lachute recrute!

EMPLOI À TEMPS PARTIEL (SUR APPEL)



Votre engagement ?

- Être résident de la Ville de Lachute ou de ses environs (moins de 5 minutes de la caserne) ;
- Être âgé de 18 ans ou plus ;
- Détenir la formation Pompier 1 ou un DEP Intervention en sécurité incendie sera considéré comme un atout. Autrement, le candidat s'engage à suivre la formation Pompier 1 ainsi que toute autre formation de mise à niveau ;
- Avoir une grande disponibilité avec possibilité d'effectuer de la garde interne ;
- S'engager à suivre toute formation de sauvetage technique, telle que le sauvetage en hauteur et en espace clos ;
- Avoir une voiture en bonne condition;
- Détenir un permis de conduire valide classe 4A ou s'engager à l'obtenir ;
- Être en bonne santé et avoir une bonne condition physique ;
- S'engager à suivre toute formation lorsqu'elle est dispensée par la Ville ;
- Posséder de l'entregent, le sens des responsabilités et une bonne capacité de travailler en équipe ;
- Formation de 500 heures rémunérée par la Ville, au besoin ;
- Rémunération et conditions de travail : salaire compétitif selon l'entente en vigueur, intervenue entre la Ville de Lachute et l'Association des pompiers et des pompières de Lachute.

Intéressé (e) ?

Faites parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation **avant le 27 mars 2022** :

- Par courriel : rh@lachute.ca
- Par la poste : Service des ressources humaines, 380, rue Principale, Lachute (Québec) J8H 1Y2